



DES de Médecine générale

Obligations pour la validation de la phase socle du DES

Promotion 2022

Pour valider la phase socle, les éléments suivants sont requis et tous doivent figurer dans le portfolio de l'étudiant.

La journée d'accueil est obligatoire.

Les stages

- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 1 ;
- 1 semestre aux urgences en hospitalier.

Les enseignements

- 3 séminaires :
 - Approche centrée sur le patient ;
 - Se documenter pour la pratique et la thèse ;
 - DES Mode d'emploi ;
- Atelier de formation au récit de situation complexe authentique (RSCA) ;
- 4 journées d'études : Thèse 1 et 2, Dépression, et Consommations à risques.

Remarque : L'étudiant a légalement droit à ½ journée de formation facultaire et ½ journée d'autoformation par semaine, ce qui lui permet de s'absenter de son service.

En cas d'absence à un enseignement :

- Tous les enseignements non suivis doivent être impérativement rattrapés ;
- À défaut de pouvoir rattraper un enseignement, un travail complémentaire laissé à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'enseignement sera réalisé par l'étudiant ;
- Les ateliers portfolio et RSCA non suivis sont rattrapables l'année suivante dans une fonction d'accompagnement de l'enseignant responsable de l'atelier (cela nécessitera un entretien préalable et une préparation du binôme enseignant/étudiant).

Le tutorat

- 5 GEP : aucune absence, sauf cas de force majeure, n'est autorisée sous peine de ne pas valider la phase socle. En cas d'absence, l'étudiant doit de préférence participer à un autre groupe tuteuré avec le tuteur (généralement en 2^e année) ou réaliser un travail type écriture clinique, laissé à l'appréciation du tuteur ;
- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 1^{er} et 2^e semestres validés ;
- 1 RSCA soutenu en groupe ;
- 1 RV individuel de validation en fin de phase socle.

L'évaluation du RSCA

Le RSCA sera soutenu en groupe, devant les tuteurés des années 1 et 2 et votre tuteur.

Le tuteur choisit la date de soutenance, impérativement au plus tard le 7 juillet 2023.

Le tuteur peut vous aider, en lien avec le maître de stage, au choix de la situation et au suivi du RSCA.

L'entretien individuel

- L'entretien individuel avec le tuteur pour l'évaluation de la phase socle est organisé par le tuteur, avant le jury d'évaluation de phase socle de septembre.
- Évaluation des stages :
 - Concernant le stage du 1^{er} semestre, l'étudiant doit avoir **une copie de son évaluation de stage signée** (l'administration ne pourra pas vous en fournir une copie) ;
 - Concernant le 2^e semestre, l'étudiant doit présenter l'auto-évaluation de stage remplie ;
 - **L'étudiant devra présenter ces évaluations à son tuteur lors de l'entretien.**
- Évaluation de l'étudiant en phase socle par le tuteur :
 - À l'issue de l'entretien avec l'étudiant, le tuteur complète le document « Avis du tuteur pour le jury – Évaluation de phase socle » et **le contrat de formation personnelle professionnalisante** ;
 - **L'évaluation et le contrat de formation seront remis à l'étudiant. Ils devront obligatoirement être présentés lors du jury de soutenance de la phase socle en septembre.**

L'évaluation finale de la phase socle (31 août et 7 septembre 2023 9h-12h et 14h-17h)

Ce jour-là, l'étudiant présente au jury :

- **L'évaluation de stage du 1^{er} semestre et l'auto-évaluation de stage du 2^e semestre ;**
- **L'évaluation de la phase socle remplie par le tuteur et le contrat de formation, remis à l'étudiant lors de l'évaluation du RSCA (garder une copie de ces 2 derniers documents car l'administration conserve les originaux pour le dossier de scolarité) ;**
- **Le document de synthèse de la phase socle.**